



DOSSIER DE PRESSE

Lancement de l'Observatoire
Local de la Vie Associative (OLVA)
Lundi 27 septembre à 11h00
au Carré des Associations - Mulhouse

CONTACTS PRESSE

Ville de Mulhouse :
Nina OUMEDJKANE
Tél. : 03 89 32 59 92 / Port. : 06 29 68 13 46
nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr

Alsace Mouvement Associatif :
Caroline JOSSEAUME
Tél. : 03 88 23 26 38 / Port. : 06 50 73 46 45
direction@alsacemouvementassociatif.org

Maison des Associations de Strasbourg
Fabienne ORBAN
Tél. : 03 88 25 19 39 / Port. : 06 07 72 28 33
direction@mdas.org

Collectivité européenne d'Alsace :
Anne PRADINES
Port. : 06 75 55 23 61
anne.pradines@alsace.eu

SOMMAIRE

03

Observer pour agir : lancement d'un
Observatoire Local de la Vie Associative

04

Les porteurs de la démarche de l'OLVA

10

La démarche d'observation locale de la
vie associative

13

À Mulhouse, agir en concertation avec le
territoire via les assises de la Vie Associative

13

Rétroplanning



Observer pour agir : lancement d'un Observatoire Local de la Vie Associative

Les acteurs engagés dans la démarche : Alsace Mouvement Associatif, le Carré des Associations et la Ville de Mulhouse, la Collectivité européenne d'Alsace et la Maison des associations de Strasbourg, partagent la même volonté d'être à l'écoute des associations, actrices indispensables de la solidarité et de la cohésion des territoires. C'est pourquoi ils ont fait le choix de s'impliquer dans la démarche du Réseau National des Maisons des Associations, qui observe la vie associative locale depuis plus de 10 ans. En 2021, un observatoire synchronisé est déployé dans une vingtaine de territoires en France métropolitaine et d'Outre-Mer. Ainsi, en Alsace, à Mulhouse et à Strasbourg Eurométropole, un Observatoire Local de la Vie associative (OLVA) est lancé cet automne.

La crise du COVID-19 et plus particulièrement le confinement imposé en mars et avril 2020 ont révélé des élans de solidarité et d'entraide sans précédent, accompagnés de différentes manières par des organismes publics mais aussi associatifs.

La création d'un OLVA permettra de mesurer les spécificités du tissu associatif local et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement.

« Nous sommes très attachés à la vie associative mulhousienne dont le dynamisme est indispensable. Le tissu associatif mulhousien œuvre dans les domaines les plus variés – culturels, sociaux, sportifs, d'éducation populaire – et sans lesquels Mulhouse ne serait pas Mulhouse, et notre quotidien serait moins intéressant et moins joyeux.»
Michèle Lutz, Maire de Mulhouse

Les porteurs de la démarche de l'OLVA



Le Réseau national des Maisons des associations (RNMA)

Le Réseau national des Maisons des associations soutient le développement des structures locales d'aide à la vie associative sur l'ensemble du territoire. Il crée entre elles des synergies pour accroître l'efficacité de leur action.

Dans l'aide au développement des structures, le Réseau :

- conseille les collectivités territoriales dans la conception et la création de Maisons des associations (diagnostic, étude de besoins, montage de dossiers...),
- accompagne les élus et les cadres associatifs dans la création et le développement des structures (assistance technique et juridique, recrutement et formation de professionnels...),
- aide à la définition et à la mise en œuvre de stratégies de développement avec les différents partenaires institutionnels (recherche de positionnement, mise en visibilité de l'action, aide à la communication...).

Dans l'instauration de synergies entre les Maisons des associations, le Réseau :

- impulse les échanges et la mutualisation des ressources entre les Maisons des associations et aide à la valorisation des compétences de chacune (information des responsables, transferts de savoirs faire, organisation de sessions de formation, diffusion d'outils pédagogiques...),
- favorise l'expérimentation de réponses innovantes et l'essaimage des "bonnes pratiques" (dynamiques collectives, échanges de compétences, subventions aux associations...),
- suscite la réflexion des acteurs du développement associatif face à l'émergence de questions nouvelles (journées d'études ou forums sur des thèmes spécifiques...).



Le Réseau national des Maisons des Associations se veut être également une force de proposition pour la mise en place de politiques d'aide au secteur associatif :

- il diagnostique les besoins des associations (observation des structures émergentes, analyse des nouvelles pratiques...),
- évalue les dispositifs mis en place et les actions conduites,
- participe aux travaux des instances concernées par les questions du développement associatif.

Mulhouse est membre du RNMA depuis 2016.

Alsace Mouvement Associatif (AMA)

Alsace Mouvement Associatif a pour vocation première d'apporter un soutien technique aux associations alsaciennes. Pour mener à bien cette mission et créer des outils adaptés, AMA doit avoir une connaissance fine des besoins des associations, des problématiques qu'elles rencontrent au quotidien.

La deuxième vocation d'AMA est de représenter le secteur associatif, de porter une parole politique transversale et des plaidoyers, en lien avec le Mouvement associatif national. Cette mission nécessite également une connaissance approfondie des réalités associatives.

L'observation du secteur associatif est donc un enjeu central pour Alsace Mouvement associatif.

Le déploiement d'un Observatoire Local de Vie Associative (OLVA) permettra de mieux :

- consolider notre connaissance du secteur associatif local,
- identifier les besoins et attentes des associations à l'échelle du territoire de la Collectivité européenne d'Alsace,
- aider la décision des acteurs de l'appui à la vie associative (collectivités, point d'appui à la vie associative, têtes de réseaux, fédérations...),
- communiquer à partir de données objectivées,
- structurer et aider à la qualification des acteurs locaux du soutien à la vie associative,
- mettre en débat les enjeux de la vie associative locale,
- évaluer l'impact des actions de soutien à la vie associative menées.

AMA a souhaité porter cet Observatoire Local de la Vie Associative en lien avec la Collectivité européenne d'Alsace, la Ville et le Carré des associations de Mulhouse, la Maison des associations de Strasbourg, avec l'aide technique du Réseau National des Maisons des Associations (RNMA). L'observation se fait également de façon synchronisée avec une vingtaine de territoires en France métropolitaine et d'Outre-Mer, ce qui permettra de comparer les dynamiques et d'échanger avec d'autres acteurs publics et associatifs.

A propos d'Alsace Mouvement Associatif

Alsace Mouvement Associatif regroupe 20 structures de soutien aux associations, fédérations et têtes de réseau. Elle représente le Mouvement associatif en Alsace.

Son objectif est double :

- **regrouper et défendre les acteurs de la vie associative alsacienne,**
- **apporter un soutien technique aux associations du territoire.**

Alsace Mouvement Associatif mène des actions de formations des bénévoles, développe des outils pratiques accessibles sur le site www.alsacemouvementassociatif.org et propose des temps d'échanges et de réflexion sur le fait associatif en Alsace, pour que la place et le rôle des associations dans la vie sociale et économique soient reconnus à leur juste valeur.



La Maison des Associations de Strasbourg (MDAS)

La Maison des Associations a été créée en 1991 et est une association de droit local et de gestion d'un bâtiment qui appartient à la Ville de Strasbourg.

Elle est née de la volonté de la collectivité de mettre un lieu et des services pour les associations de Strasbourg.

La Maison des Associations est un lieu d'accueil pour toutes les associations qui dans leurs écrits, leurs paroles et leurs actes respectent les valeurs de la démocratie et de la République et qui appliquent et respectent les droits de l'homme et du citoyen (définis par la Convention Européenne des Droits de l'Homme).

C'est une association autonome, mais singulière :

Le Conseil d'administration est composé à la fois de personnes qualifiées, élus politiques désignés par la Maire de Strasbourg, de membres, représentant des associations usagères et de membres associés désignés par le Conseil d'administration.

La Maison des Associations a trois grandes missions : l'offre d'un lieu d'espaces et de services, une mission de valorisation de la vie associative et une mission de soutien à la vie associative. La Maison des associations de Strasbourg est membre du RNMA depuis le début des années 2000 et membre fondateur d'Alsace Mouvement associatif (anciennement Réseau SARA). La Maison des associations a été labellisée CRIB par l'État en 2013.

Pourquoi mener un observatoire ?

Il y a 3 ans (2017-2018) la Maison des Associations et la Ville de Strasbourg ont mené un observatoire qui a concerné le territoire de Strasbourg.

A l'été 2020, lorsque les nouveaux élus se sont mis en place après les élections municipales, ils ont demandé à la MDAS des chiffres concernant les associations. Les chiffres les plus récents étaient ceux de l'OVAS et ceux issus des enquêtes de Recherches et Solidarités qui ne mettent pas spécifiquement Strasbourg en lumière.

Aussi, l'Observatoire s'est présenté assez naturellement, d'autant qu'il pouvait y avoir un point de comparaison et d'évolution.

En outre, mener cette démarche de manière synchronisée sur trois territoires est très intéressant surtout via l'accompagnement par le RNMA qui a une expertise et un recul de 10 ans.

Le Carré des Associations : facilitateur de la vie associative

Le Carré des Associations est une plateforme de services et un lieu d'accompagnement à la Vie Associative. Il se caractérise par l'originalité des prestations qu'il propose dans un espace mutualisé accessible 7j/7j. Le Carré ne verse aucune subvention mais propose un accompagnement matériel et humain concret et au plus près des besoins des acteurs associatifs.

Les missions :

- Information,
- valorisation du bénévolat, animation du Réseau associatif local,
- soutien aux grands projets associatifs,
- formations, veille Réglementaire,
- outils de communication.

Membre :

- Du Réseau National des Maisons des Associations

Le Réseau national des Maisons des associations soutient le développement des structures locales d'aide à la vie associative sur l'ensemble du territoire. Il crée entre elles des synergies pour accroître l'efficacité de leur action.

- Du collège départemental du FDVA

Le « Fonds pour le Développement de la Vie Associative » est un financement destiné au fonctionnement global de l'activité

d'une association ou à la mise en œuvre d'actions innovantes.

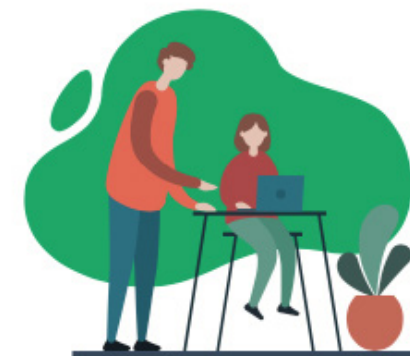
- Du COPIL des "Diffuzeurs" de solidarité

Ambassadeurs de la plateforme de défis solidaires « Diffuz », les diffuseurs de solidarité sont des jeunes en service civique encadrés par Unicité et financés par la Fondation MACIF.

- Participation au comité d'appui du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

Les DLA ont pour objet d'accompagner et de soutenir les associations et les entreprises solidaires dans leurs stratégies de développement de projets de consolidation financière et de pérennisation de leurs emplois.

- Du jury des micro-projets innovants.



La Collectivité européenne d'Alsace (CeA)

Le tissu associatif est au cœur de l'activité des territoires alsaciens. Sa richesse, sa diversité est source d'initiatives variées dans tous les domaines. Les bénévoles oeuvrent à la cohésion sociale, au lien intergénérationnel au travers des manifestations et spectacles, des rencontres, qu'ils organisent tout au long de l'année.

C'est pourquoi il est si important de les accompagner au quotidien : partenaires historiques, les deux Départements les ont soutenus pendant la crise du Covid, en débloquant des fonds d'urgence conséquents. La CeA est aujourd'hui, plus que jamais à leurs côtés pour les accompagner dans leurs projets.

L'Observatoire Local de la Vie Associative va permettre un regard neuf, plus poussé, sur ce vivier de talents, pour mieux encore cibler les besoins. En affinant les connaissances des réalités du secteur associatif, en évaluant leur impact, en fédérant les énergies, elle sera pour nous un outil précieux.

Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace

La démarche d'observation locale de la vie associative



”

« Le monde associatif mulhousien réalise un travail de grande qualité, souvent méconnu. En effet, les associations consacrent leur énergie à animer le territoire, à développer des actions de solidarité, et finalement peu à communiquer. Notre objectif avec cet observatoire est de mesurer le travail réalisé pour le mettre en valeur, et adapter nos politiques municipales de soutien. Ce lancement est aussi une nécessité : nous devons objectiver les impacts de la pandémie sur la vie associative, et une opportunité : nous lançons en même temps que Strasbourg, la CeA, et d'autres territoires au niveau national, nous aurons donc des éléments de comparaison, des sources d'inspiration qui alimenteront nos Assises en 2022.»

Cécile Sornin, Adjointe au Maire déléguée à la promotion de la vie associative

“

Pourquoi créer un OLVA ?

- Avoir une connaissance des réalités du secteur associatif local et repérer ses spécificités,
- identifier les besoins et attentes des associations du territoire,
- aider à la décision de tous les acteurs de l'appui à la vie associative et de co-construire un plan d'actions en faveur du développement du secteur,
- offrir des outils pédagogiques de communication issus des données objectivées collectées,
- structurer et aider à la qualification des acteurs locaux du soutien à la vie associative,
- évaluer l'impact des actions de soutien à la vie associative menées,
- mettre en débat les enjeux de la vie associative locale.

Enquête de proximité

La méthodologie mise en œuvre par l'OLVA s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire qui permet de lancer une nouvelle dynamique collective grâce à la matière collectée.

Le questionnaire d'enquête se compose d'une cinquantaine de questions organisées en différentes parties :

- le territoire : ses réalités socio-économiques, sa géographie, son histoire....
- le profil des associations : leur secteur d'activité, leur âge, leur périmètre d'action...
- les membres : profil détaillé des dirigeants, des bénévoles, des volontaires, composition du conseil d'administration....
- les moyens de fonctionnement : poids de l'emploi associatif, ressources des associations, origine des financements...
- les besoins des associations : difficultés rencontrées, attentes et priorités

Le questionnaire se compose d'une partie commune à l'ensemble des territoires inscrits dans la démarche (dite partie « tronc commun ») pour permettre les comparaisons entre territoire. A ce tronc commun, peuvent être ajoutées des questions spécifiques à chaque territoire.

Phasage de la mise en œuvre de l'OLVA: (Durée 1 an)

1. Préparation de la démarche
 - a. Formation des acteurs à la méthodologie
 - b. Création d'un comité de suivi et structuration de la démarche
 - c. Collecte des données existantes (INSEE/Tribunal judiciaire ou de proximité)
2. Déroulement de l'enquête
 - a. Création du questionnaire
 - b. Structuration de la phase de diffusion des questionnaires
 - c. Enquête locale
 - Diffusion des questionnaires
 - Relances
 - Collecte des questionnaires
 - Traitement des données
3. Analyse et mise en action
 - a. Analyse et traitement des données
 - b. Production des résultats
 - c. Réalisation d'une infographie pédagogique pour rendre lisible les résultats pour tous
 - d. Mobiliser les acteurs concernés (services, associations, réseaux, partenaires...) pour interpréter et comprendre les résultats d'enquête

À Mulhouse : agir en concertation avec le territoire via les assises de la Vie Associative

Les résultats produits par l'observation de la vie associative sur toute l'Alsace et en particulier sur les territoires de Strasbourg, de l'Eurométropole et de Mulhouse offriront le terreau fertile d'une réflexion visant à mieux promouvoir et accompagner le développement associatif du territoire.

À Mulhouse, pour présenter les résultats de l'OLVA et réfléchir à des réponses adaptées aux besoins du territoire, la Ville organisera des "Assises de la Vie Associative".

Rétroplanning

Octobre 2021 : Diffusion des questionnaires auprès des associations.

Novembre/décembre 2021 : Consolidation de la collecte des données auprès des associations.

31 Décembre 2021 : Date limite pour remplir le questionnaire.

Avril 2022 : Premiers résultats de l'OLVA.

Juin 2022 : Infographie des résultats.

Septembre 2022 : Présentation officielle des résultats OLVA.

